

.....

Attention : nous vous demandons de remplir cette fiche de renseignements le plus précisément possible. Les informations de la rubrique « œuvres proposées à la sélection » nous sont indispensables pour le référencement de votre pièce en cas de sélection. **Nous ne considérerons votre envoi que si cette partie est dûment remplie.**

Peuvent concourir : les productions effectuées dans le cadre d'un **travail salarié par les radios et groupes audiovisuels publics et commerciaux francophones** [1] (Radio France, RTBF, ARTE Radio, RTS, etc.) ou disposant d'une aide à l'écriture, à la réalisation ou à la production (Fonds d'aide à la création radiophonique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ACSR, Brouillon d'un rêve sonore de la Scam, Fonds Gulliver, structures de production audiovisuelle, etc.).

Sont exclus : les radios et webradios associatives, collectifs sonores, producteurs indépendants.

.....

[1] Les productions issues des radios et groupes audiovisuels publics et commerciaux francophones proposées au Prix Longueur d'ondes – catégorie « grandes ondes », devront relever d'une sélection effectuée par les chaînes elles-mêmes (ARTE Radio, France Culture, RTS, RFI...) à raison de **5 productions maximum** envoyées par émission (*Les Pieds sur terre, Par Ouïe-Dire, Le Labo, La Série Documentaire...*) ou par unité éditoriale. **Par conséquent, les auteurs des œuvres produites par les radios à caractère professionnel ne pourront pas nous envoyer directement leurs œuvres.**

Si votre création est sous forme de série, nous acceptons 3 épisodes de votre choix. Si les épisodes sont sélectionnés, le jury sera averti de l'existence des autres épisodes, mais ces derniers sont exclus de la compétition.

.....

prénom

nom

production

adresse électronique

téléphone

adresse postale

Œuvre proposée à la sélection pour le Prix

titre de l'œuvre
(lorsqu'une œuvre se compose de plusieurs parties, renseigner les titres et durées de chacune des parties)

Merci de remplir un formulaire par œuvre

durée totale

durée des parties

année de production

cadre de la production

L'œuvre a-t-elle bénéficié d'un soutien d'une société d'auteur, d'une institution ou d'une collectivité locale ? Si oui, préciser :

La pièce a-t-elle déjà été diffusée ?

date de première diffusion (jj/mm/aaaa)

lieu de première diffusion

Frais de participation

15 € par œuvre envoyée - à régler par chèque à l'ordre de l'association Longueur d'ondes ou par virement sur le compte (IBAN : FR76 1558 9297 1804 1683 4814 040 - BIC : CMBFR2BARK)

N'hésitez pas à nous fournir de plus amples renseignements sur papier libre si vous en voyez la nécessité.

Règlement des frais d'inscription (15 €/oeuvre envoyée)

Structure de production

Adresse administrative

Contact e-mail facturation